



Assemblée Générale Mixte

15 mai 2019

ALTRAN

Disclaimer

Cette présentation contient des indications sur les objectifs, perspectives et axes de développement du groupe Altran. Ces informations sont fondées sur des données, hypothèses et estimations considérées comme raisonnables par Altran Technologies. Elles sont susceptibles d'évoluer ou d'être modifiées en raison des incertitudes liées notamment aux aléas de toute activité et à l'environnement économique, financier, concurrentiel et réglementaire.

Altran Technologies ne prend pas l'engagement de mettre à jour ou réviser les objectifs, perspectives et informations à caractère prospectif contenus dans cette présentation. Altran Technologies vous invite à prendre attentivement en considération les facteurs de risque susceptibles d'affecter son activité tels que figurant dans son document de référence déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers (AMF) le 23 avril 2019, et disponible sur le site internet d'Altran Technologies (www.altran.com) et sur celui de AMF (www.amf-france.org). La concrétisation de tout ou partie de ces risques est susceptible d'avoir un effet négatif sur les activités, la situation, les résultats financiers du groupe Altran ou sur ses objectifs. En outre, d'autres risques, non encore identifiés ou considérés comme non significatifs par Altran Technologies à la date du dépôt du document de référence, pourraient avoir le même effet négatif et les investisseurs pourraient perdre tout ou partie de leur investissement.

Cette présentation présente notamment certaines informations financières consolidées résumées pro forma (non auditées) du groupe Altran pour l'exercice clos le 31 décembre 2018. Ces informations sont basées sur des estimations préliminaires et des hypothèses qu'Altran Technologies considère comme raisonnables et fournies uniquement à titre indicatif. Ces estimations et hypothèses pourraient être sensiblement différentes des résultats réels ou futurs du groupe Altran. De même, les informations financières consolidées résumées pro forma ne tiennent compte d'aucun événement autre que ceux mentionnés dans les notes y afférentes.

Déroulé de l'Assemblée

A

Aperçu de l'année 2018

B

Résultats financiers

C

Rapports

D

Vote des résolutions

A.

Aperçu de l'année 2018

2018

Première année
d'exécution du
plan stratégique
The High Road,
Altran 2022



ALTRAN

The High Road, Altran 2022

1. Notre Industrie Une transformation en cours



2. Notre Ambition Un acteur d'un genre nouveau



3. Notre Focus Une exécution disciplinée et séquencée



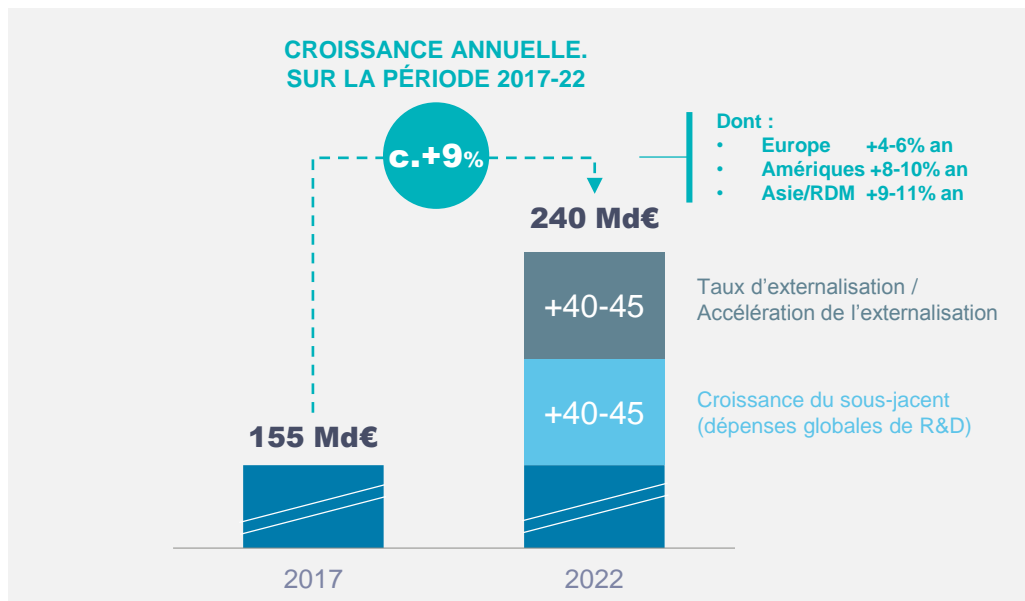
4. Notre Engagement Une création de valeur forte et durable



1.

Croissance attendue de +9% par an pour le marché des services d'ingénierie et de R&D sur la période 2017-22

LE MARCHÉ DES SERVICES D'INGÉNIERIE VA CROITRE DE 85 Md€ D'ICI A 2022



UN MARCHÉ ALIMENTÉ PAR 4 TENDANCES CLÉS

1

Avalanche de technologies disruptives

2

Croissance du secteur de la haute technologie, des États-Unis et de l'Asie

3

Pénurie de talents et déconnexion géographique entre offre et demande

4

Des besoins clients en services d'ingénierie et de R&D différenciés

1.

Deux groupes distincts d'acteurs, avec une poussée forte de l'Inde et du secteur de l'informatique

Les géants de l'informatique pénètrent le marché en investissant dans le digital

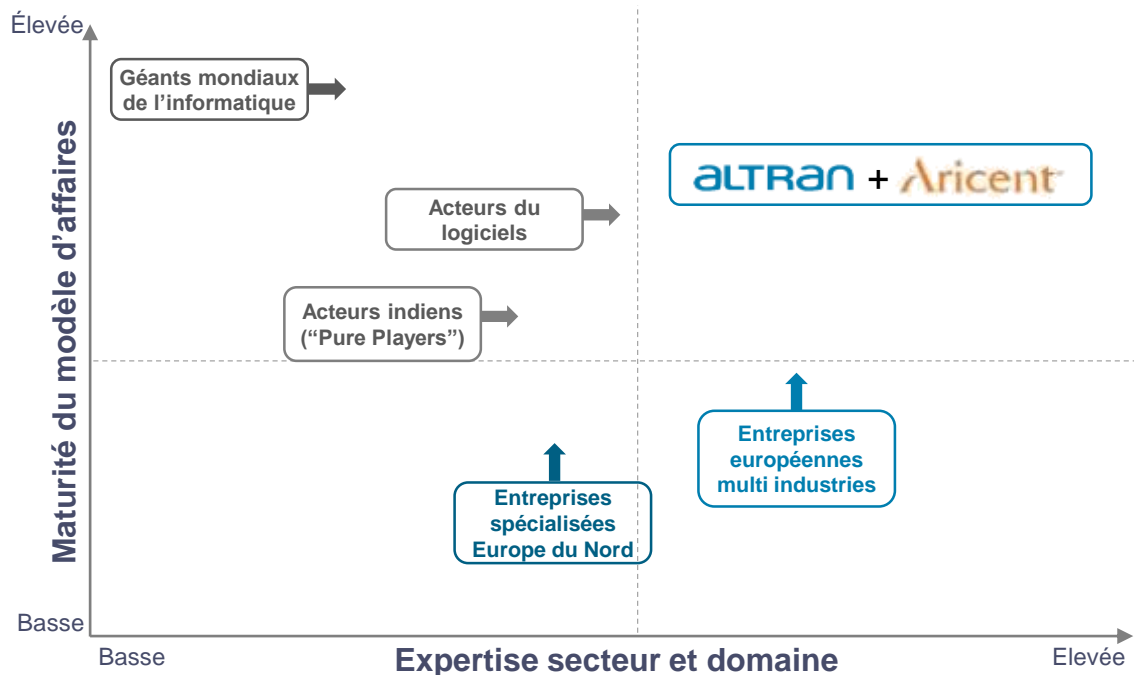
- Accenture : acquisition de studios de design (par ex. Pillar)
- Capgemini : lancement d'Invent et d'une nouvelle plateforme IA

Accélération des acteurs du logiciel :

- GlobalLogic recherche des acquisitions pour tripler son chiffre d'affaires à 2 Md\$ d'ici à 2022, avec pour objectif d'acquérir 1 Md\$ de CA
- DXC rachète Luxoft pour 2 Md\$
- EPAM rachète Continuum (entreprise de design)

Les acteurs indiens renforcent leurs positions sur le marché des services d'ingénierie et de R&D :

- HCL achète à IBM une suite de produits logiciels pour 1,8 Md\$
- QuEST Global envisage de dépenser 200 M\$ dans des opérations d'acquisition



Acteurs européens : une évolution lente et dans la continuité de leur histoire

- Alten rachète des entreprises de taille modeste en leur appliquant ses modèles historiques ; développement de l'*offshore* à un rythme peu soutenu
- AKKA rachète un spécialiste du staffing aux USA (PDS Tech)

The High Road, Altran 2022

1.

Notre Industrie

Une transformation en cours



2.

Notre Ambition

Un acteur d'un genre nouveau



3.

Notre Focus

Une exécution disciplinée et séquencée



4.

Notre Engagement

Une création de valeur forte et durable





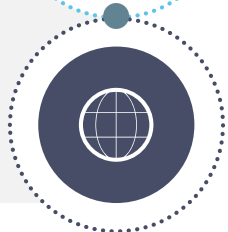
➤ **MODÈLES DE SERVICE DE POINTE ET SYNERGÉTIQUES**

Renforcement de nos modèles de service pour répondre aux nouveaux besoins de nos clients



➤ **INDUSTRIES À FORTE CROISSANCE**

Extension de notre présence dans les industries charnières à forte croissance



➤ **LEADERSHIP GÉOGRAPHIQUE**

Démonstration de notre leadership en Amérique du Nord

Modèles de service de pointe et synergétiques

Un portefeuille et une présence géographique uniques pour répondre à des besoins en évolution

Services d'ingénierie et de R&D classiques

Env. 2,0 Md€ de CA en 2018*

Un éventail unique de compétences en ingénierie et R&D avec plus de 26 000 consultants locaux dans plus de 30 pays

Ingénierie Produits & Systèmes

Numérique et logiciels

Opérations Industrielles



Automobile



Aéronautique



Spatial, Défense
et Naval



Ferroviaire, Infrastructure
et Transports



Énergie



Industrie et Biens
de Consommation



Sciences
de la vie



Communications



Semi-conducteurs
& Electronique



Logiciels &
Internet



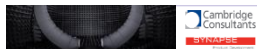
Finance &
Secteur Public

Services à forte valeur ajoutée

Env. 0.4 Md€ de CA en 2018*



EXPÉRIENCE CLIENT &
STRATÉGIES D'INNOVATION



DÉVELOPPEMENT DE
PRODUITS INNOVANTS



CRÉATION DE SOLUTIONS
LOGICIELLES DISRUPTIVES



INTERNET DES OBJECTS (IOT)
& EDGE COMPUTING



SCIENCE DES DONNÉES
ET IA



COMPOSANTS LOGICIELS



CYBER SÉCURITÉ



RÉSEAUX AVANCÉS

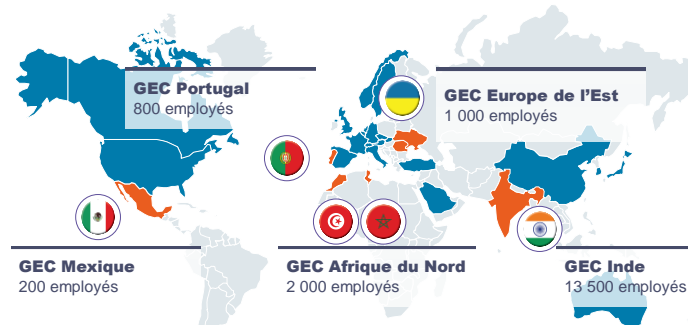


INDUSTRIE 4.0
(ADVANCED MANUFACTURING)

Un portefeuille inégalé d'unités **Next Core** regroupant plus de 3 500 experts

Industrialized GlobalShore®

Env. 0,6 Md€ de CA en 2018*



Le modèle de référence pour prestation de services d'ER&D globalisées, s'appuyant sur 5 *Global Engineering Centers* employant 17 500 personnes

ALTRAN

Modèles de service de pointe et synergétiques

À fin 2018, de nouveaux succès grâce à nos modèles

Services d'ingénierie et de R&D classiques



AIRBUS

BOMBARDIER



STELIA



NOKIA

Services à forte valeur ajoutée



Industrialized GlobalShore®



Vestas®



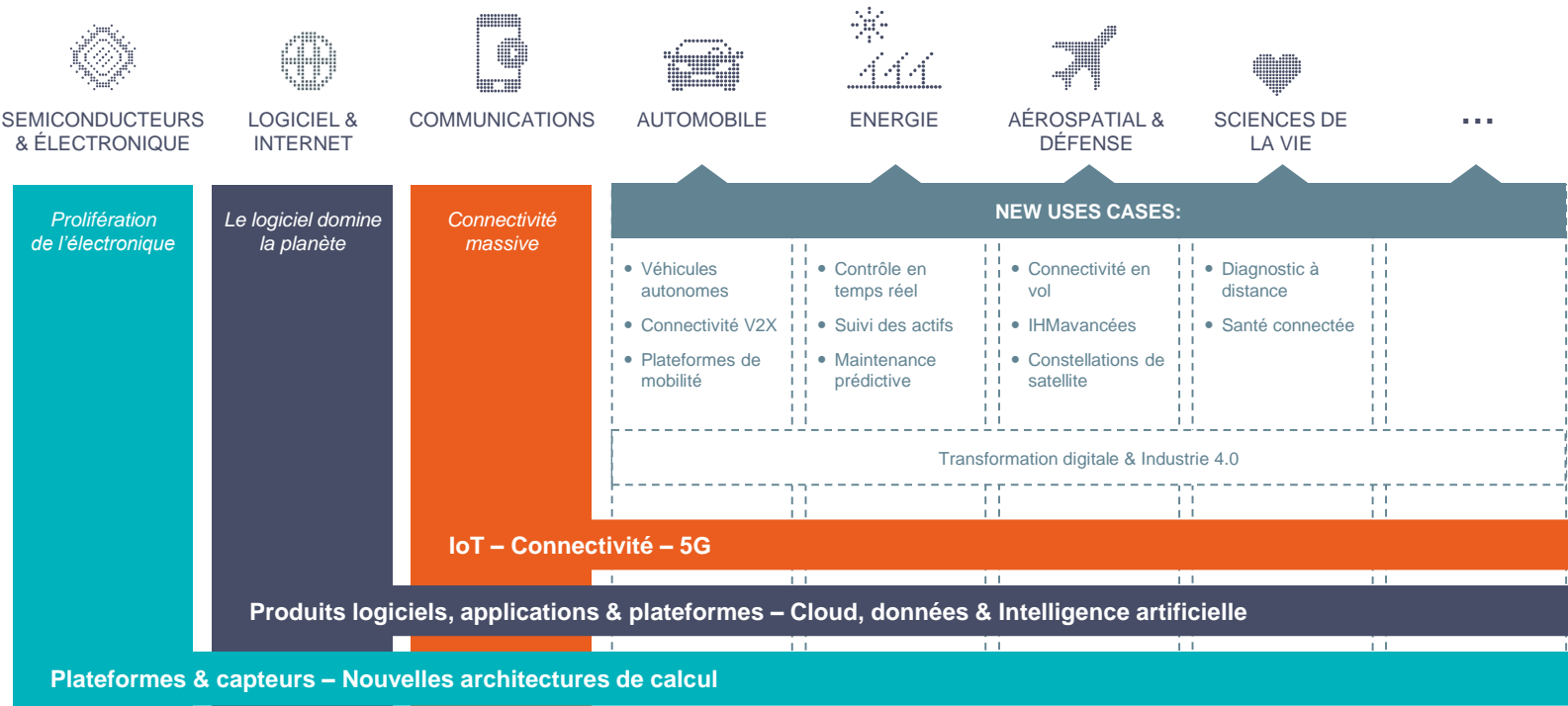
Itron

Atlas Copco

2.

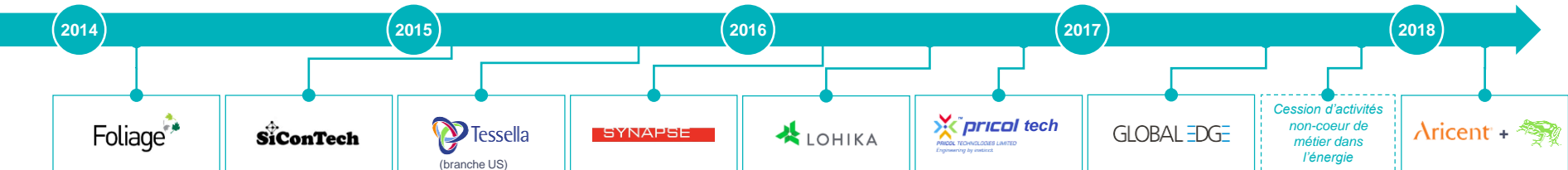
Industries à forte croissance

Les semiconducteurs, le logiciel et la connectivité deviennent essentiels à toutes les industries



2. Leadership géographique

Nous allons capitaliser sur notre présence établie de manière disciplinée aux Etats-Unis

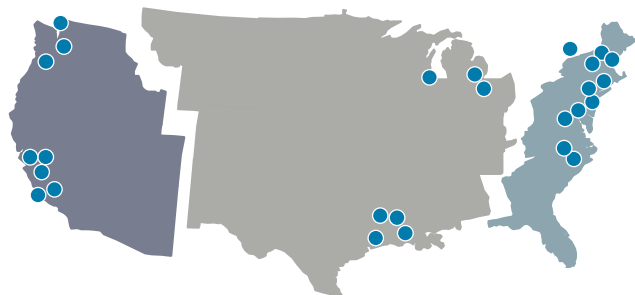


UNE PRÉSENCE AU TRAVERS DES ETATS-UNIS...

Côte Ouest

Centre

Côte Est



Environ 800 M USD
De C.A. PF en 2017*

...CONNECTÉE AUX BASSINS DE TALENTS MONDIAUX

Inde

Ukraine

Mexique



* Incluant le chiffre d'affaire réalisé par Cambridge Consultants et Tessella aux Etats-Unis

The High Road, Altran 2022

1. Notre Industrie Une transformation en cours



2. Notre Ambition Un acteur d'un genre nouveau



3. Notre Focus Une exécution disciplinée et séquencée



4. Notre Engagement Une création de valeur forte et durable



2018

2019

T1

T2

T3

T4

Acquisition d'Aricent

- 20 mars : clôture de l'acquisition
- Avril : augmentation de capital de 750 M€

The High Road, Altran 2022

- 28 juin : Capital Market Day – Journée investisseurs
- Lancement du plan *Convergence*

Plan d'action sur Aricent mené à son terme, marge restaurée**Déploiement de nos modèles de services**

- Redéfinition de notre gouvernance en cohérence avec nos modèles
- Harmonisation de notre approche commerciale
- Premiers succès conjoints avec nos entités à valeur ajoutée (Next Core Entities)
- Conception et préparation du programme Next India
- Harmonisation globale du programme de Recherche et Innovation

Focus sur l'excellence opérationnelle en Europe

- Création de clusters en Europe pour réaliser des économies d'échelle et de périmètre
- Mesures de redressement portant leurs fruits en Allemagne (croissance et marge opérationnelle positives)
- Accélération à deux chiffres de la croissance organique au S2

Poursuite de l'intégration en Amérique du Nord

The High Road, Altran 2022

1.

Notre Industrie

Une transformation en cours



2.

Notre Ambition

Un acteur d'un genre nouveau



3.

Notre Focus

Une exécution disciplinée et séquencée



4.

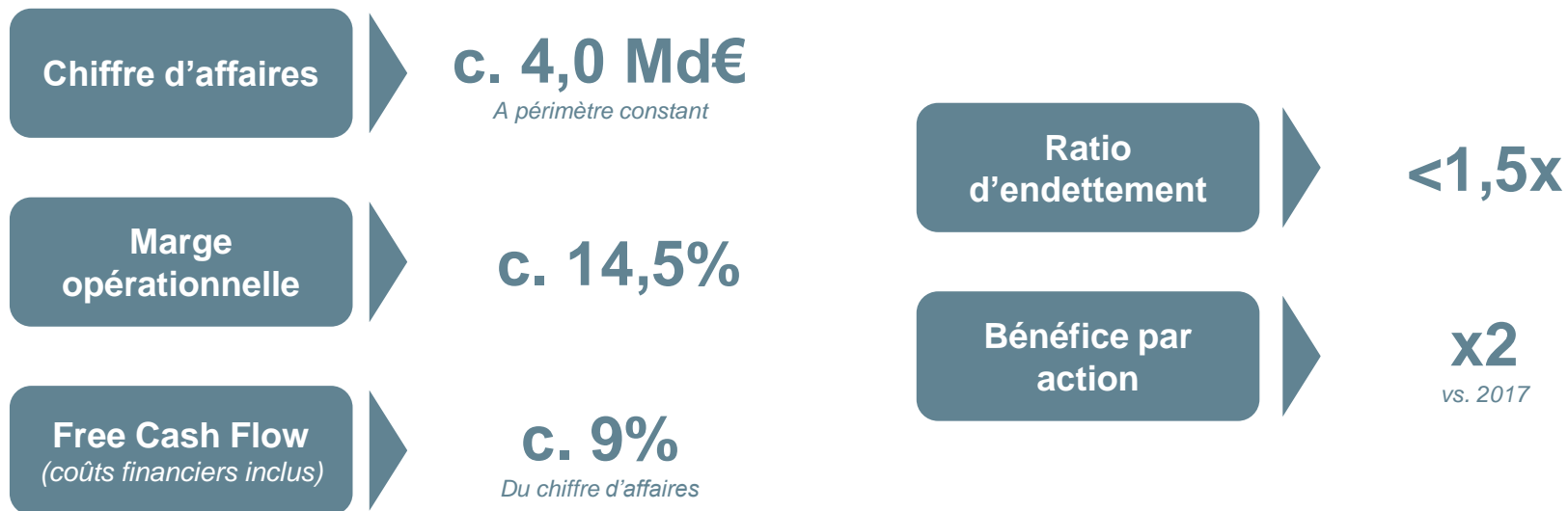
Notre Engagement

Une création de valeur forte et durable

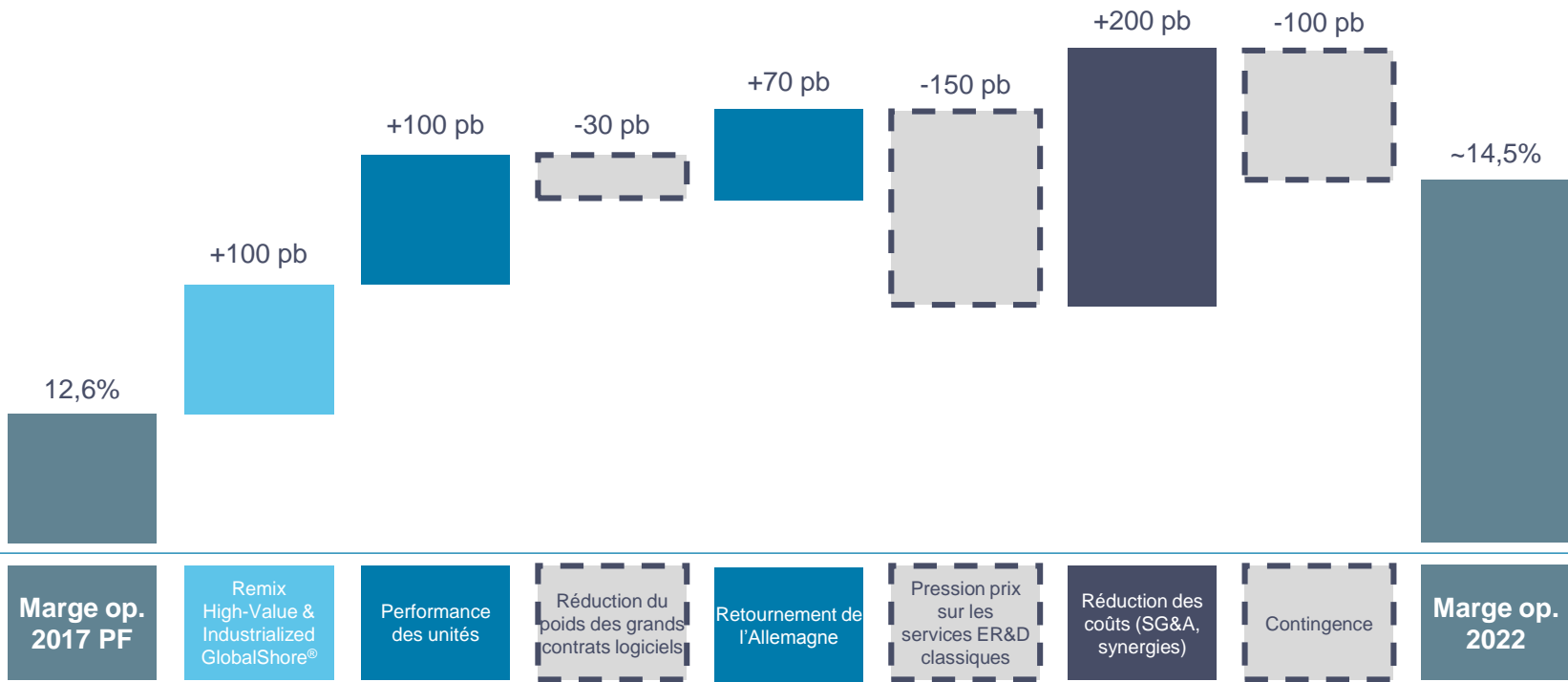


4.

Objectifs 2022 focalisés sur la croissance rentable et le désendettement



4. Marge opérationnelle de 2017 à 2022



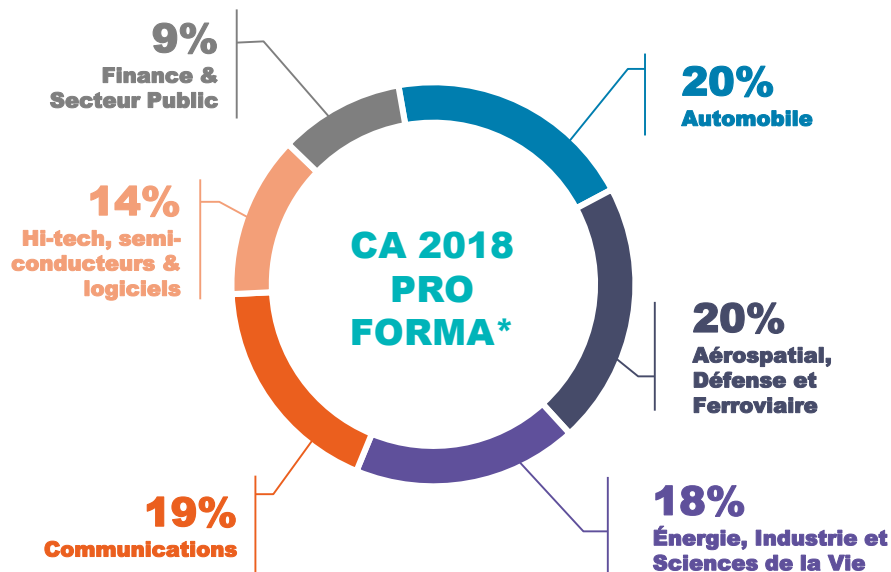
**Une performance
robuste du
Groupe en 2018**



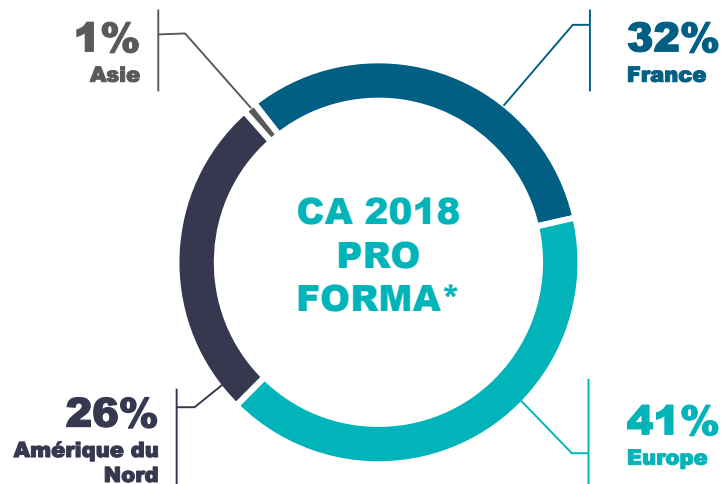
4.

Une répartition équilibrée du chiffre d'affaires par secteur et par région

ALTRAN : CA 2018 PRO FORMA* PAR SECTEUR



ALTRAN : CA 2018 PRO FORMA* PAR RÉGION



Exercice 2018 : une performance robuste

CHIFFRE D'AFFAIRES

2,916 Md€

+27,1% (croissance publiée)
+8,0% (croissance organique)

MARGE OPÉRATIONNELLE

352 M€

+40,9 % par rapport à 2017

MARGE OPÉRATIONNELLE

12,1 %

+ 120 points de base par rapport
à 2017

FREE CASH FLOW*

82 M€

pour (225)M€ au S1 2018

RATIO D'ENDETTLEMENT AU 31
DEC.**

3,0x EBITDA

RÉSULTAT NET AJUSTÉ ***

165 M€

+ 11,4 % par rapport à 2017

BPA AJUSTÉ ***

0,72 €

0,77 € par rapport à 2017

PROPOSITION DE DIVIDENDE
SOUS RÉSERVE DE L'ACCORD DES
ACTIONNAIRES

0,24 € par action

soit env. 37 % du résultat net ajusté

*Free Cash Flow après paiement des frais financiers

**EBITDA pro forma sur 12 mois hors paiements différés d'acquisitions / earn-outs

*** Ajusté de l'allocation du prix d'acquisition d'Arcent, des frais d'acquisition, des primes d'assurance, des charges non-récurrentes relatives au refinancement du Groupe, des coûts d'intégration, net d'impact fiscal.

B.

Résultats financiers

Exercice 2018 : principaux indicateurs financiers

Un CA en croissance solide à 2 916 M€ (+8,0 % de croissance organique, +27,1 % de croissance publiée)

Marge opérationnelle en année pleine de 352 M€ (12,1 %), marge d'Aricent à 17,8 %, Altran historique à 11,1% (+20 points de base)

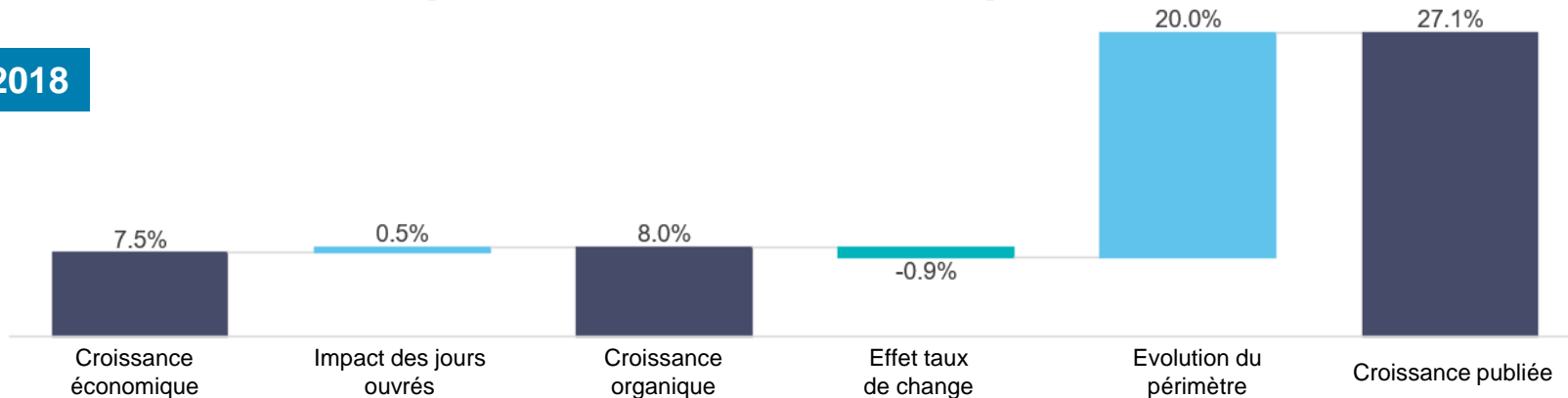
La vigueur de nos opérations et l'exécution du programme Altran Cash ont généré 82 M€ de trésorerie disponible

Un endettement à 3,0x EBITDA et une dette nette de 1 312 M€ au 31 décembre 2018

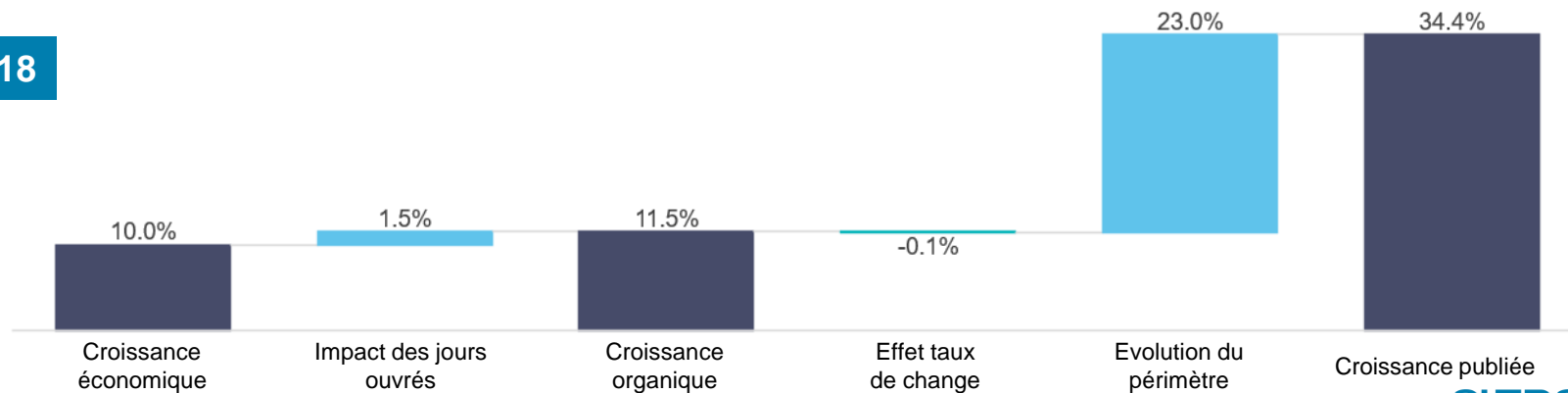
Un dividende de 0,24 € par action et une distribution de 37% du bénéfice net ajusté, sous réserve de l'approbation des actionnaires

Croissance économique versus croissance publiée

Ex. 2018



T4 2018



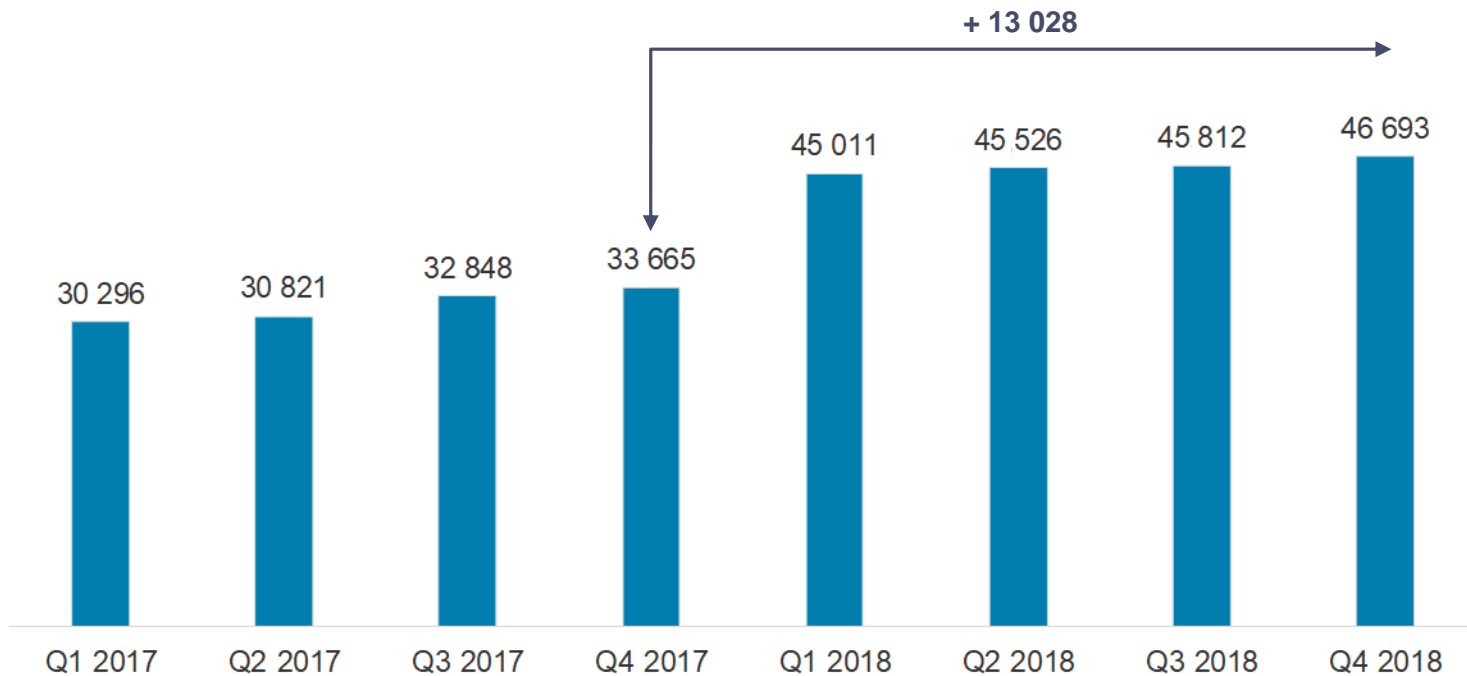
Croissance par région

Chiffres pour l'exercice 2018 (en millions d'€)	Quatrième trimestre		
	CA	Croissance publiée	Croissance organique
FRANCE	265,2	8,7 %	9,0 %
EUROPE	345,4	12,1 %	13,0 %
Allemagne et Autriche	84,7	16,8 %	18,7 %
Péninsule ibérique	73,9	15,1 %	15,2 %
Italie	63,1	8,0 %	8,1 %
Royaume-Uni	56,8	21,4 %	21,0 %
Belgique et Pays-Bas	40,9	1,0 %	0,9 %
Scandinavie	15,4	- 12,5 %	- 2,5 %
Suisse	10,6	30,9 %	28,1 %
AMÉRIQUES	194,8	335,1 %	14,1 %
ASIE (Chine)	7,3	- 8,8 %	10,1 %
TOTAL	812,7	34,4 %	11,5 %

Second semestre		
CA	Croissance publiée	Croissance organique
495,3	8,3 %	8,7 %
647,5	10,8 %	11,7 %
163,8	17,5 %	19,7 %
135,2	13,9 %	13,9 %
116,7	8,0 %	8,1 %
106,7	18,2 %	16,2 %
78,3	-1,8 %	-1,8 %
27,5	-14,3 %	-3,2 %
19,3	19,9 %	20,3 %
383,9	383,5 %	19,5 %
16,9	6,3 %	5,2 %
1 543,7	35,7 %	10,9 %

Année totale		
CA	Croissance publiée	Croissance organique
979,9	5,5 %	6,1 %
1 267,1	7,5 %	8,8 %
308,3	10,8 %	13,4 %
265,4	13,1 %	13,1 %
234,5	8,1 %	8,1 %
205,6	11,6 %	10,3 %
157,7	- 3,8 %	- 3,4 %
60,1	- 11,6 %	0,8 %
35,4	7,0 %	11,5 %
636,1	306,2 %	15,0 %
33,4	7,4 %	2,1 %
2 916,4	27,1 %	8,0 %

Effectifs



**Recrutement
net sur 12
mois :**
2 081

*Situation à fin
décembre 2018
versus
décembre 2017
dont Altran
seul 2 950*

Une performance opérationnelle solide

(en €m)	2018	2017	variation (%)
Chiffre d'affaires	2 916,4	2 295,3	+27,1%
Charges opérationnelles nettes	-2 564,1	-2 045,2	
Marge opérationnelle en pourcentage du CA	352,3 12,1%	250,1 10,9%	+40,9%
Autres charges opérationnelles	(135,3)	(47,1)	
Résultat opérationnel	217,0	203,0	+6,9%
Charges financières nettes	(94,8)	(20,1)	
Charge d'impôt	(41,1)	(42,8)	
Quote-part dans le résultat net des sociétés mises en équivalence	-	(0,4)	
Résultat net des activités abandonnées	(0,1)	(8,9)	
Participations ne donnant pas le contrôle	(0,4)	-	
Résultat net (part du Groupe)	80,6	130,8	-38,4%
Résultat net ajusté (part du Groupe)	165,1	148,2	+11,4%

Contribution d'Aricent sur la période consolidée : CA 445 M€, marge op. 79 M€ (17,8%)

Évolution du bilan



AU 31 DEC. 2017

AU 31 DEC. 2018

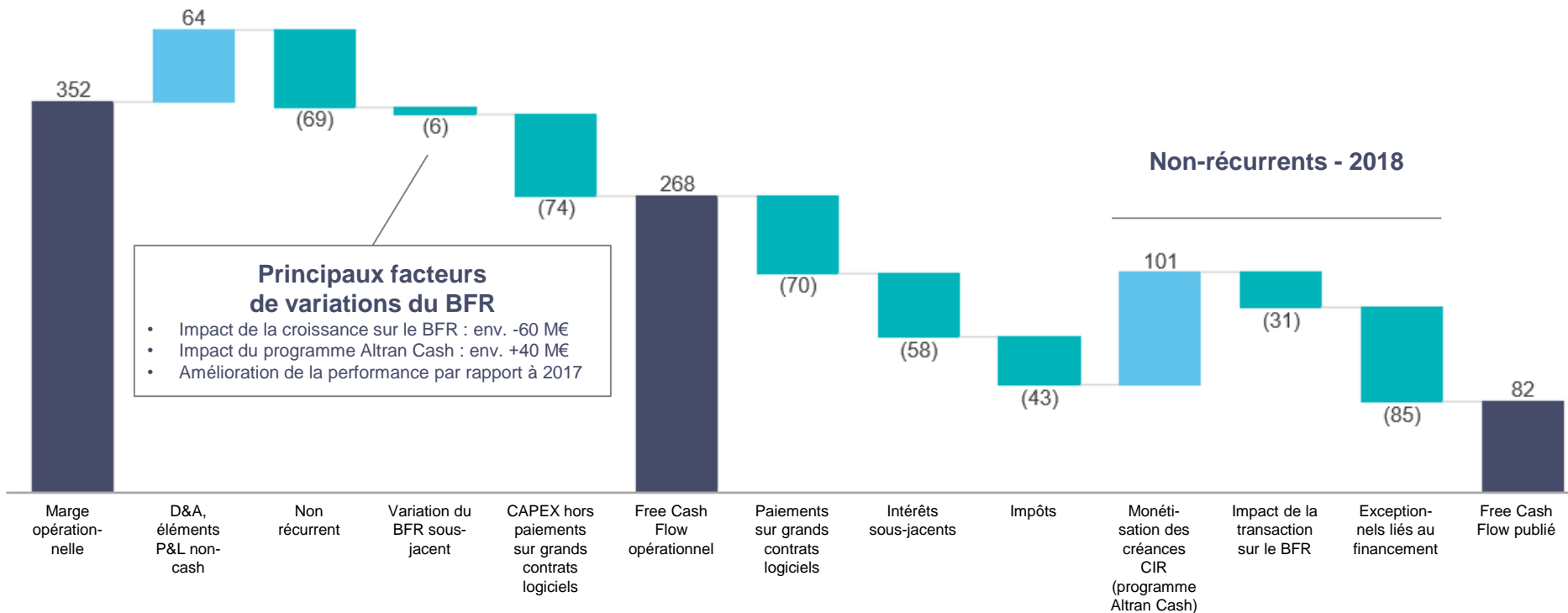
AU 31 DEC. 2017

AU 31 DEC. 2018

Situation solide du Free Cash Flow sur un exercice contrasté

<i>(en millions d'euros)</i>	2018	S1 2018	S2 2018
Marge opérationnelle	352,3	138,5	213,8
Dotations aux amortissements et variation des provisions nettes	61,6	25,1	36,5
Annulation des charges et produits n'ayant pas d'incidence sur la trésorerie	2,3	(0,2)	2,5
Charges et produits non récurrents	(69,0)	(24,4)	(44,6)
Capacité d'autofinancement avant coût de l'endettement financier net et impôt	347,2	139,0	208,2
Variation du besoin en fonds de roulement net	(37,2)	(168,8)	131,6
Monétisation des créances CIR	101,2		101,2
Intérêts et frais financiers nets décaissés	(142,8)	(105,5)	(37,3)
Impôt payé	(43,3)	(20,1)	(23,2)
Décaissements nets liés aux acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles	(143,1)	(69,4)	(73,7)
<i>dont décaissements liés aux grands contrats de logiciels</i>	(69,6)	(32,0)	(37,6)
Free Cash Flow	82,0	(224,8)	306,8

Free Cash Flow – principales variations



Programme Altran Cash: Optimisation du besoin en fonds de roulement et du bilan

- Un programme à l'échelle du groupe mis en œuvre de manière soutenue dès le S2 2018 avec la mise en place d'actions à moyen/long terme
- Une gestion rigoureuse avec des tableaux de bords assis sur des données de référence, des cadences hebdomadaires et la mise en œuvre de processus orientés trésorerie

env.+ 40M€ en 2018

+ 101 M€ en non-réc.

Clients

- Négociations des conditions de paiement
- Attention à la rapidité de facturation
- Amélioration de l'efficacité des procédures d'encaissement

Fournisseurs

- Harmonisation des conditions de paiement
- Négociations avec les sous-traitants

Autres éléments du fonds de roulement

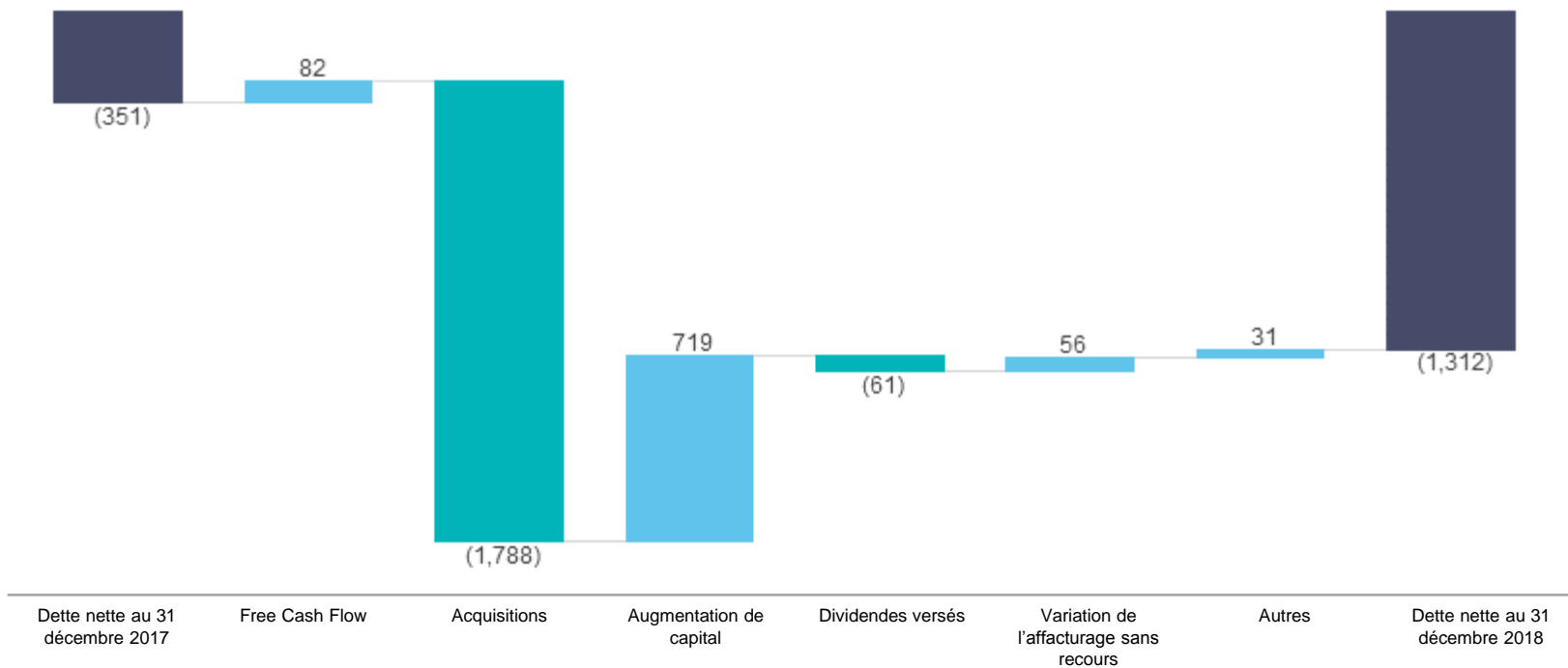
- Examen systématique
- Arbitrages orientés trésorerie

Bilan

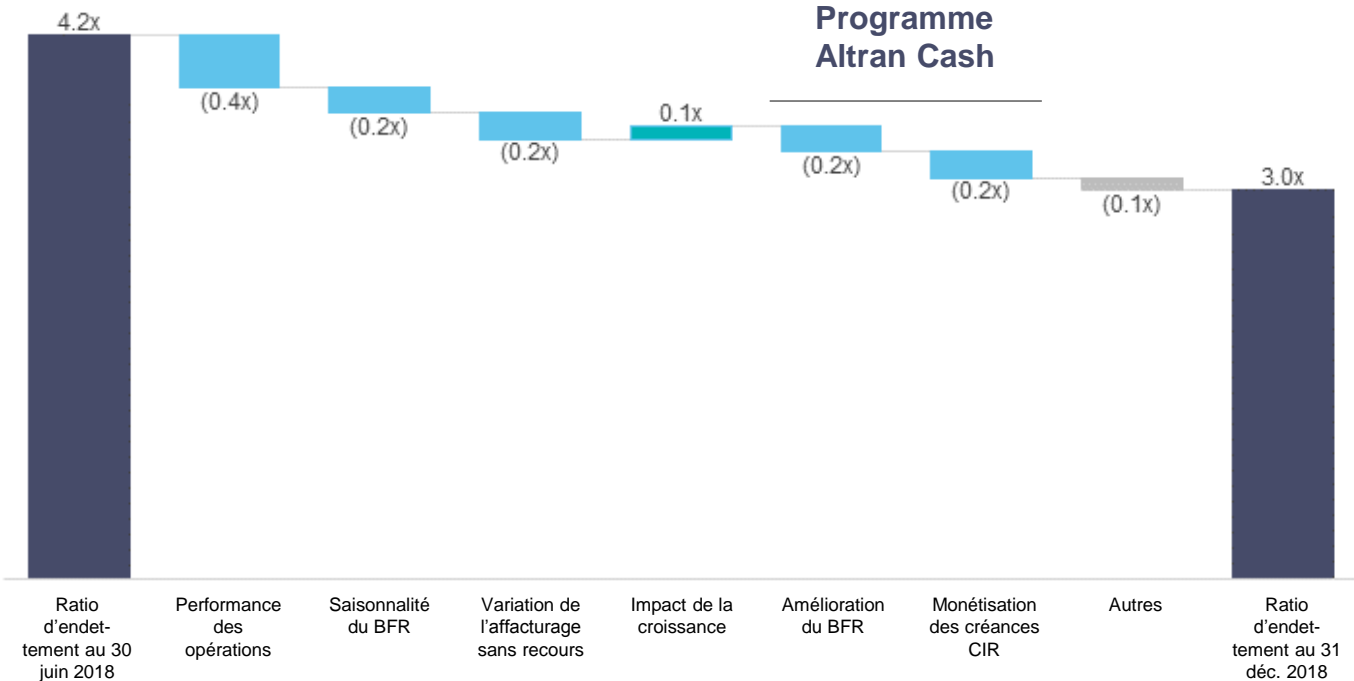
- Cession des actifs fiscaux (Crédit d'Impôt Recherche)
- Surveillance permanente des actifs non productifs

Gestion du changement : Pilotage CEO, communication, formation, politique d'incitations, conseiller référent

Évolution de l'endettement net sur 12 mois



Un désendettement rapide grâce à la performance opérationnelle et au Cash programme d'Altran



C.

Rapports

Rapports émis par le collège des Commissaires aux comptes

-

Assemblée générale mixte du 15 mai 2019

Assemblée générale mixte du 15 mai 2019

Rapports émis par le collège des Commissaires aux comptes

- **Pour l'assemblée générale ordinaire :**

Rapport sur les comptes annuels (1ère résolution)

Rapport sur les comptes consolidés (2ème résolution)

Rapport sur les conventions et engagements réglementés (7ème, 8ème et 9ème résolutions)

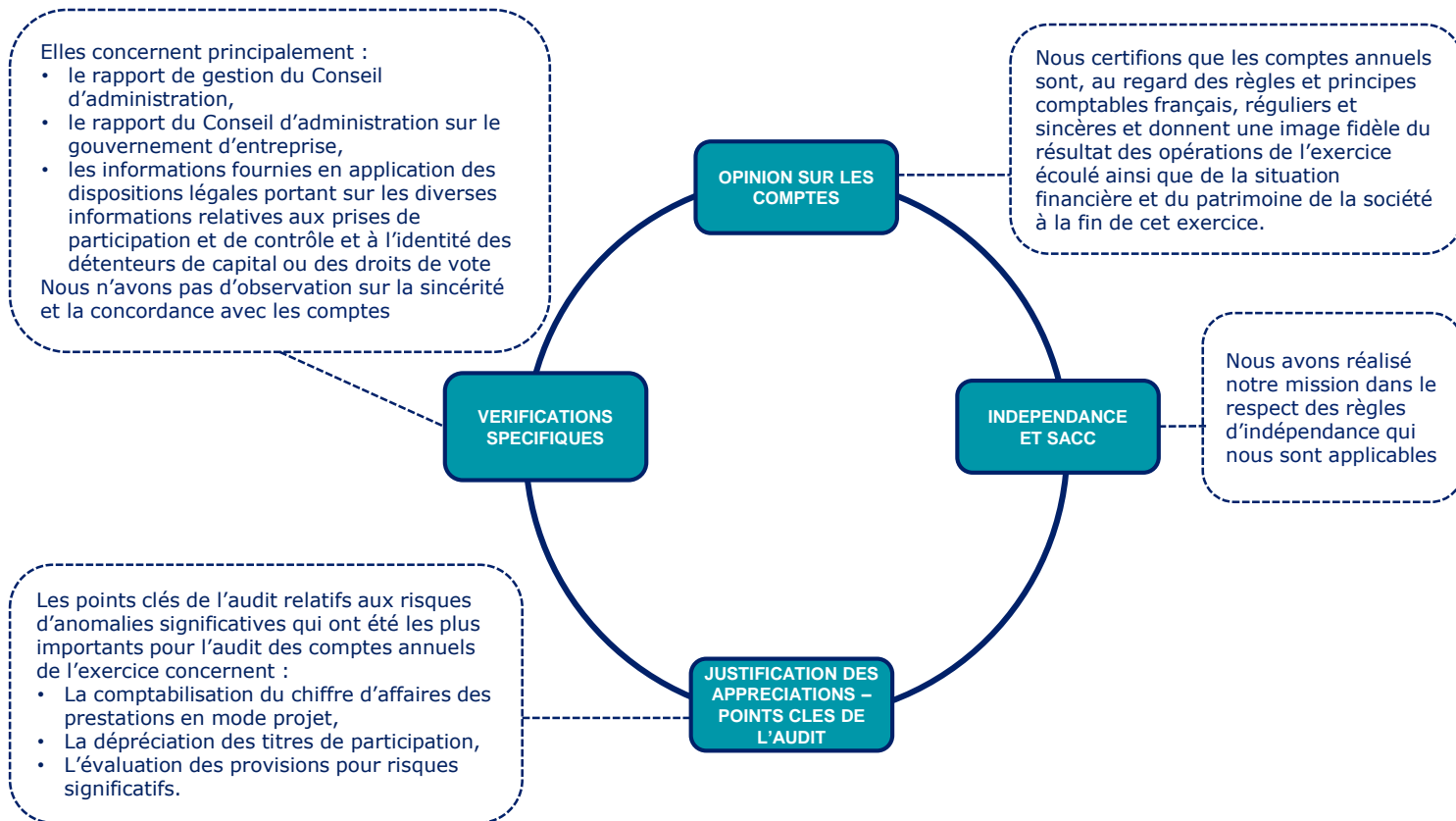
- **Pour l'assemblée générale extraordinaire :**

Rapports sur les opérations sur le capital (15ème, 16ème, 17ème, 18ème, 20ème, 21ème, 22ème et 23ème résolutions).

Rapports émis pour l'assemblée générale ordinaire

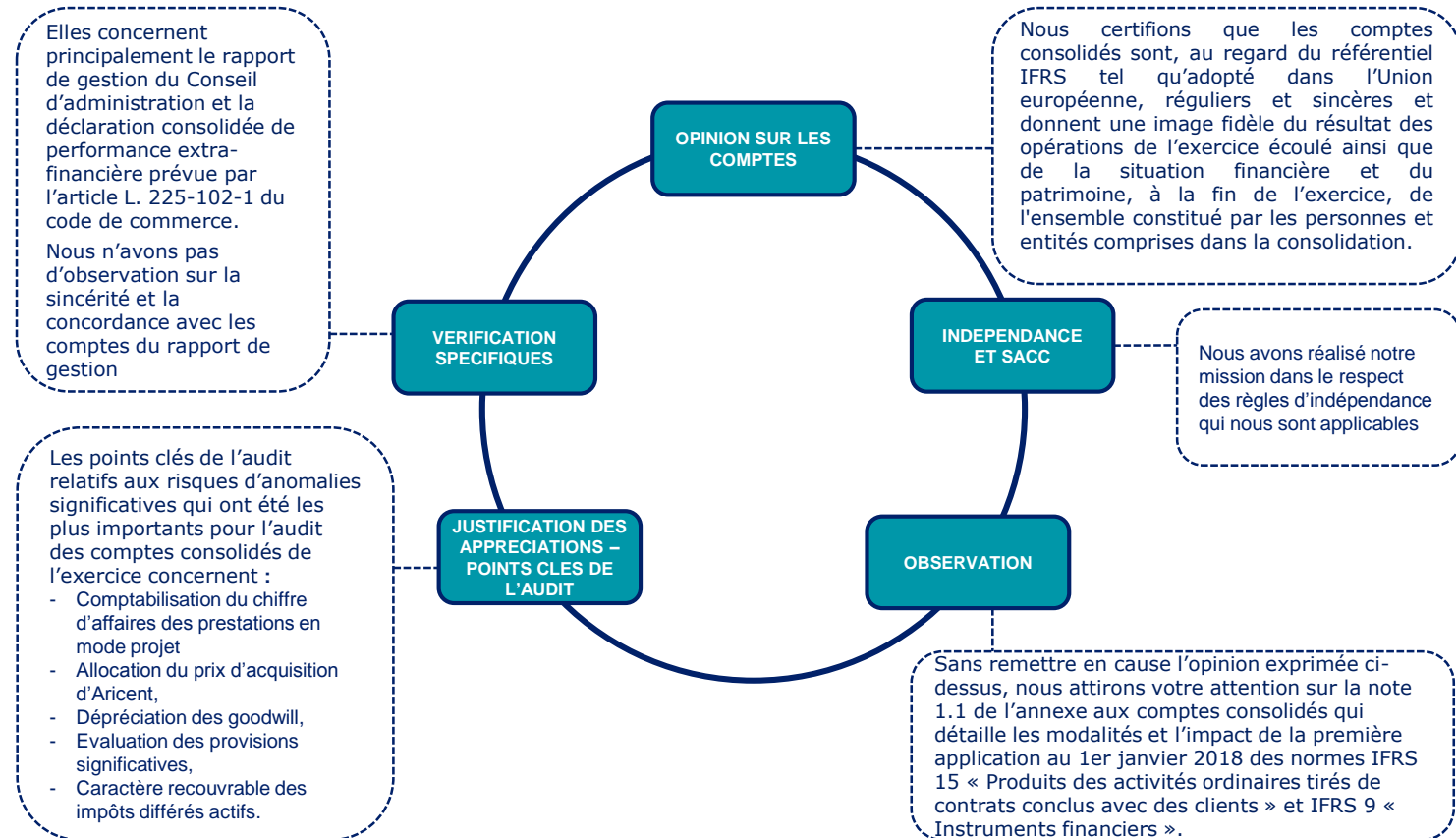
Rapports émis pour l'assemblée générale ordinaire

Rapports sur les comptes annuels 1^{ère} résolution – (pages 230 à 234 du DDR)



Rapports émis pour l'assemblée générale ordinaire

Rapports sur les comptes consolidés 2^{ème} résolution – (pages 162 à 167 du DDR)



Rapports émis pour l'assemblée générale ordinaire

Rapports sur les conventions et engagements réglementés

7ème, 8ème, 9ème résolutions – (pages 111 et 112 du DDR)

OBJET

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques, les modalités essentielles ainsi que les motifs justifiant de l'intérêt pour la société, des conventions et engagements dont nous avons été avisés ou que nous aurions découverts à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions et engagements. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 225-31 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et engagements en vue de leur approbation.

Conventions et engagements soumis à l'approbation de l'assemblée générale approuvant les comptes de l'exercice 2018

... autorisés par votre Conseil d'administration et conclus au cours de l'exercice écoulé

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention ni d'aucun engagement autorisé au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'assemblée générale en application des dispositions de l'article L. 225-38 du code de commerce.

... autorisés par votre Conseil d'administration et conclus depuis la clôture

Nous avons été avisés des conventions et engagements suivants, autorisés depuis la clôture de l'exercice écoulé, qui ont fait l'objet de l'autorisation préalable de votre Conseil d'administration :

- Clarification et restriction des cas de levée de la condition de présence pour l'acquisition des unités de valeur attribuées au Président-Directeur général et au Directeur général délégué dans le cadre de leurs rémunérations variables pluriannuelles 2018 et 2019
- Engagement de non-concurrence de 12 mois du Président-Directeur général

Conventions déjà approuvées par l'assemblée générale dont l'exécution s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention ni d'aucun engagement déjà approuvé par l'assemblée générale dont l'exécution se serait poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

Rapports émis pour l'assemblée générale extraordinaire

Rapports émis pour l'assemblée générale extraordinaire

Rapport	Objet	Conclusion
Réduction de capital social (15 ^{ème} résolution)	En exécution de la mission prévue à l'article L. 225-209 du Code de commerce en cas de réduction du capital par annulation d'actions achetées, nous avons établi le présent rapport destiné à vous faire connaître notre appréciation des causes et conditions de la réduction du capital envisagée.	Nous n'avons pas d'observation à formuler sur les causes et les conditions de la réduction du capital envisagée.
Emission d'actions et de diverses valeurs mobilières avec, le cas échéant, suppression du droit préférentiel de souscription (16 ^{ème} , 17 ^{ème} , 18 ^{ème} , 20 ^{ème} , 21 ^{ème} et 23 ^{ème} résolutions)	<p>En exécution de la mission prévue par les articles L. 228-92 et L. 225-135 et suivants du Code de commerce, nous vous présentons notre rapport sur les propositions de délégation au Conseil d'Administration de différentes émissions d'actions et/ou de valeurs mobilières, opérations sur lesquelles vous êtes appelés à vous prononcer.</p> <p>Il appartient à votre Conseil d'Administration d'établir un rapport conformément aux articles R. 225-113 et suivants du Code de commerce. Il nous appartient de donner notre avis sur la sincérité des informations chiffrées tirées des comptes, sur la proposition de suppression du droit préférentiel de souscription et sur certaines autres informations concernant ces opérations, données dans ce rapport.</p>	<p>Sous réserve de l'examen ultérieur des conditions des émissions qui seraient décidées, nous n'avons pas d'observation à formuler sur les modalités de détermination du prix d'émission des titres de capital à émettre données dans le rapport du Conseil d'Administration au titre des 16^{ème} et 17^{ème} résolutions.</p> <p>Par ailleurs, ce rapport ne précisant pas les modalités de détermination du prix d'émission des titres de capital à émettre dans le cadre de la mise en œuvre des 20^{ème} et 21^{ème} résolutions, nous ne pouvons donner notre avis sur le choix des éléments de calcul de ce prix d'émission.</p> <p>Les conditions définitives dans lesquelles les émissions seraient réalisées n'étant pas fixées, nous n'exprimons pas d'avis sur celles-ci et, par voie de conséquence, sur la proposition de suppression du droit préférentiel de souscription qui vous est faite dans les 16^{ème} et 17^{ème} résolutions.</p> <p>Conformément à l'article R. 225-116 du Code de commerce, nous établirons un rapport complémentaire, le cas échéant, lors de l'utilisation de ces délégations par votre Conseil d'Administration, en cas d'émission de valeurs mobilières qui sont des titres de capital donnant accès à d'autres titres de capital, en cas d'émission de valeurs mobilières donnant accès à des titres de capital à émettre et en cas d'émission d'actions avec suppression du droit préférentiel de souscription.</p>

Rapports émis pour l'assemblée générale extraordinaire

Rapport	Objet	Conclusion
<p>Emission d'actions et de valeurs mobilières donnant accès au capital de la Société avec suppression du droit préférentiel de souscription, réservée aux adhérents à un plan d'épargne entreprise</p> <p>(22ème résolution)</p>	<p>En exécution de la mission prévue par les articles L. 228-92 et L. 225-135 et suivants du Code de commerce, nous vous présentons notre rapport sur la proposition de délégation au Conseil d'Administration, de la compétence de décider une émission, en une ou plusieurs fois, avec suppression du droit préférentiel de souscription, d'actions de la Société et de valeurs mobilières régies par l'article L. 228-92 alinéa 1 du Code de commerce, donnant accès, immédiatement ou à terme, au capital de la Société, réservée aux adhérents d'un ou plusieurs plans d'épargne salariale mis en place au sein de la Société ou des sociétés ou groupe d'entreprises, françaises ou étrangères, entrant dans le périmètre de consolidation ou de combinaison des comptes de la Société en application des articles L. 3344-1 et suivants du Code du travail, opération sur laquelle vous êtes appelés à vous prononcer.</p> <p>Il appartient à votre Conseil d'Administration d'établir un rapport conformément aux articles R. 225-113 et suivants du Code de commerce.</p> <p>Il nous appartient de donner notre avis sur la sincérité des informations chiffrées tirées des comptes, sur la proposition de suppression du droit préférentiel de souscription et sur certaines autres informations concernant cette émission, données dans ce rapport.</p>	<p>Les conditions définitives dans lesquelles l'(les) émission(s) serai(en)t réalisée(s) n'étant pas fixées, nous n'exprimons pas d'avis sur celles-ci et, par voie de conséquence, sur la proposition de suppression du droit préférentiel de souscription qui vous est faite.</p> <p>Conformément à l'article R. 225-116 du Code de commerce, nous établissons un rapport complémentaire, le cas échéant, lors de l'usage de cette délégation par votre Conseil d'Administration, en cas d'émission d'actions, en cas d'émission de valeurs mobilières qui sont des titres de capital donnant accès à d'autres titres de capital et en cas d'émission de valeurs mobilières donnant accès à des titres de capital à émettre.</p>

D.

Vote des résolutions

1

Approbation des comptes sociaux de l'exercice clos le 31 décembre 2018

2

Approbation des comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2018

3

Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2018 et fixation du dividende

4

Renouvellement du mandat d'administrateur de
Monsieur Dominique Cerutti

5

Renouvellement du mandat d'administrateur de
Madame Nathalie Rachou

6

Nomination de Madame Diane de Saint Victor en qualité d'administrateur

7

Approbation d'engagements réglementés visés à l'article L. 225-42-1 du Code de commerce concernant Monsieur Dominique Cerutti, Président-Directeur général

8

Approbation d'engagements réglementés visés à l'article L. 225-42-1 du Code de commerce concernant Monsieur Cyril Roger, Directeur général délégué

9

Approbation d'un engagement réglementé visé à l'article L. 225-42-1 du Code de commerce concernant Monsieur Dominique Cerutti en contrepartie d'un engagement de non-concurrence

10

Approbation des principes et des critères de détermination, de répartition et d'attribution des éléments composant la rémunération totale et les avantages de toute nature attribuables au Président-Directeur général pour l'exercice 2019 (rémunération *ex ante*)

11

Approbation des principes et des critères de détermination, de répartition et d'attribution des éléments composant la rémunération totale et les avantages de toute nature attribuables au Directeur général délégué pour l'exercice 2019 (rémunération *ex ante*)

12

Approbation des éléments composant la rémunération totale et les avantages de toute nature versés ou attribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2018 à Monsieur Dominique Cerutti, Président-Directeur général (rémunération *ex post*)

13

Approbation des éléments composant la rémunération totale et les avantages de toute nature versés ou attribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2018 à Monsieur Cyril Roger, Directeur général délégué (rémunération *ex post*)

14

Autorisation donnée au Conseil d'administration à l'effet d'opérer sur les actions de la Société

15

Autorisation donnée au Conseil d'administration aux fins de réduire le capital social de la Société par annulation d'actions propres

16

Délégation de compétence au Conseil d'administration à l'effet d'émettre des actions et/ou des valeurs mobilières donnant accès au capital, par voie d'offre au public, avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires

17

Délégation de compétence au Conseil d'administration à l'effet d'émettre des actions et/ou des valeurs mobilières donnant accès au capital, par voie de placement privé, avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires

18

Délégation de compétence au Conseil d'administration à l'effet d'augmenter le nombre de titres à émettre en cas d'émission avec maintien ou avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires

19

Délégation de compétence au Conseil d'administration à l'effet d'augmenter le capital par incorporation de réserves, bénéfices, primes ou autres sommes dont la capitalisation serait admise

20

Délégation de pouvoirs au Conseil d'administration à l'effet d'émettre, dans la limite de 10 % du capital, des actions et/ou des valeurs mobilières donnant accès au capital, en vue de rémunérer des apports en nature consentis à la Société

21

Délégation de compétence au Conseil d'administration à l'effet d'émettre des actions et/ou des valeurs mobilières donnant accès au capital en cas d'offre publique d'échange initiée par la Société

22

Délégation de compétence au Conseil d'administration à l'effet de procéder à des augmentations de capital réservées aux salariés adhérant à un plan d'épargne entreprise

23

Limitation globale du montant des émissions

24

Pouvoirs pour les formalités

alTRan